

## RAPPORT DE L'ATELIER DE GESTION DE LA PREVENTION ET LA SURVEILLANCE DE LA COVID-19 AU NIVEAU DES POINTS D'ENTREE DES PAYS DE LA CEMAC ET LA RDC A DOUALA/CAMEROUN (HOTEL SAWA).

### **JOUR 1.**

La journée a commencé à 10h par la cérémonie d'ouverture des travaux qui a connu trois temps forts : le mot de bienvenu du Secrétaire Exécutif de l'OCEAC qui dans son allocution a remercié le gouvernement Camerounais pour avoir accepté d'abriter les assises de cette réunion des experts sous régionaux.

Il a poursuivi en reconnaissant les efforts significatifs fournis par les gouvernements, les partenaires techniques et financiers. Il a rappelé que le virus circule encore dans le monde et particulièrement dans nos pays de la CEMAC. Avec la multiplication de la nouvelle variant omicron, il a rappelé le contexte actuel puis l'objet de la réunion qui était de disposer d'un projet validé de plan de renforcement de la prévention et de la surveillance de la covid-19 aux points d'entrée des pays de la CEMAC pour l'année 2022 et les résultats attendus de la réunion. A cet effet, le SE a salué la volonté et l'appui multiformes de la CDC,

l’OMS, le Trésor Français dans la mise en œuvre de ces actions. Enfin, il a exhorté à tous les participants de faire des propositions pertinentes permettant de mobiliser les ressources nécessaire pour faire face à ce fléau.

Le représentant de l’OMS, quant à lui, à saluer le rôle sentinelle de la CEMAC et l’OCEAC à aviser tous les Etats membres afin d’amoindrir la propagation de la pandémie à corona virus et la communication de crise, la mobilité des biens et des personnes à l’avènement au nouveau variant omicron. Et a aussi informé les participants que le nouveau circule déjà dans 6 pays en Afrique (Namibie, Botzouana, la Zambie, Ghana, Nigéria et Afrique du Sud). La Chine a aussi enregistré son premier cas du variant Omicron et que même si l’Afrique Centrale n’as pas enregistré de cas, il est impératif de renforcer la surveillance dans nos points d’entrée respectifs.

Prenant la parole à son tour, le représentant du ministre de santé a salué les apports de toutes et de tous dans la lutte contre la maladie à corona virus et a ouvert l’atelier en mettant l’accent sur la validation du plan de renforcement de la prévention et de la surveillance de la covid-19 aux points d’entrée des pays de la CEMAC pour l’année 2022.

Après la cérémonie d’ouverture, il a été mis en place le présidium du jour composé de : présidence le Congo, rapporteurs (Tchad et Gabon).

Conformément à l’agenda du jour, s’en est suivie la présentation de l’agenda des objectif de l’atelier, les résultats attendus et les présentations par pays sur la situation épidémiologique, l’état des lieux sur les différents points d’entré existant selon le canevas qui avait été envoyé suivies des discussions.

En marge des présentations pays et tenant compte de la pertinence de la surveillance aux points d’entré, une brève présentation sur le RSI (2005) a été faite par le PFNRSI\_RDC pour permettre à tous les participants d’avoir une vision claire sur ces points d’entré selon l’OMS

Les présentations ont suscités de nombreux débats autour des questions relevés et les contributions apportées par les uns et les autres notamment sur :

- ✓ l'harmonisation des activités au niveau des points d'entrée ;
- ✓ le taux de couverture vaccinale par pays ;
- ✓ l'acquisition des vaccins ;
- ✓ la mobilisation des ressources ;
- ✓ la tenue régulière des réunions transfrontalières interpays ;
- ✓ les partenariats ;
- ✓ le maintien des acquis de la riposte à la COVID ;
- ✓ les capacités de séquençage et de surveillance génomique.

Au vue de ces riches débats ; quelques recommandations ont été proposées :

- ✓ Harmoniser des actions au niveau des PoE,
- ✓ Renforcer les capacités de séquençage en passant la formation des bio-informatique,
- ✓ Lutter contre l'info demie à tous les niveaux,
- ✓ Faire un plaidoyer pour la mobilisation de ressources domestiques et extérieures,
- ✓ Insister sur les mesures barrières,
- ✓ Mettre un focus sur les PoE en marge d'un canevas,
- ✓ Faire la mise en œuvre du PANSS pour ceux qui ne l'ont pas encore fait,
- ✓ Insister sur la surveillance communautaire au niveau locale des PoE,
- ✓ Insister la surveillance au niveau des FOSA,
- ✓ Organiser des réunions rapprochées transfrontalières.

Félicitant l'ensemble des participants sur la transparence des débats durant cette première journée par le président a clôt les travaux à 18h04 min.

Pour les Rapporteurs (Tchad et Gabon)